

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 267/2025

A L'ONG CAFEDEKA

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG 58/MIN.AGRISA/SG/F/06/2025, conclu avec la Province de Haut Lomami, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent quatre-vingt-quatre mille deux cent (USD 184 200,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille deux cent quatre-vingt-neuf, quarante centimes (USD 1 289,40), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 12/11/2025

Directeur Administratif et Financier

Mc. Claude KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général

